



DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2021/2022

AUX FRAIS DE SÉJOUR D'UNE FAMILLE ¹
(couple avec ou sans enfant, célibataire)
(1 demande par famille)

Séjour dans les établissements "Sélections" du CCGPF

AUX FRAIS DE SÉJOUR D'UN ENFANT ¹
(1 demande par enfant)

→ À déposer dans un délai maximum de deux mois suivant la fin de la période de séjour

RENSEIGNEMENTS à FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

AGENT

N° immatriculation SNCF

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM Prénom

Établissement SNCF

Unité d'affectation

Adresse domiciliaire

Domicile : de service :

Mail:

POUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES, JOINDRE LES PIÈCES SUIVANTES :

- **DÉCLARATION DE RESSOURCES** : photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2021 sur les ressources 2020.
Joindre les deux avis d'imposition ou de non-imposition si changement de situation de famille au cours de l'exercice considéré. En cas de vie maritale, joindre les deux avis d'imposition.
- Une photocopie de votre **LIVRET DE FAMILLE** (père, mère et enfant(s)).
- Une photocopie du dernier **BULLETIN DE SALAIRE** (pour les actifs), **PENSION TRIMESTRIELLE** (retraités ou veuves), LE PLUS PROCHE DE LA DATE DU SÉJOUR.
- Une **FACTURE ACQUITTÉE** des frais de séjour.
- Un **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE** ou **POSTAL**
- Une copie de l'extrait de jugement de divorce précisant qui a la garde des enfants.
- ***Pour les demandes de participation aux frais de séjour en centres de vacances enfants et vacances familiales :***
 Joindre une copie de la notification de refus du CCGPF et/ou du C.A.S.I. LORRAINE (période JUILLET – AOÛT pour les séjours en centres de vacances enfants – toutes périodes de vacances pour les vacances familiales).
- ***Pour les demandes de participation aux frais de séjour en Accueils de loisirs :***
 Joindre une copie de la notification de refus du C.A.S.I. LORRAINE.

Une seule demande peut être présentée par la famille (même si les deux époux travaillent à la SNCF).

Les dossiers complets reçus entre le 01 janvier et le 30 juin seront payés fin juillet, les dossiers complets reçus entre le 01 juillet et le 31 décembre seront payés fin janvier.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

¹ Cocher la case correspondante

ENFANT

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
AUX FRAIS DE SÉJOUR D'UN ENFANT**

(1 demande par enfant)

- En centre ou camp de vacances non CCGPF
- ¹ En maison familiale, village ou gîte de vacances non CCGPF
- En centre ou accueil de loisirs sans hébergement non C.A.S.I. LORRAINE
- En classe ou séjour de découverte (de 5 jours minimum)

NOM Prénom sexe

Date et lieu de naissance

Est-il orphelin : de père de mère pupille SNCF ¹

L'enfant a-t-il bénéficié durant l'exercice de référence (du 1^{er} juillet de l'année 2021 au 30 juin de l'année 2022)

- d'un séjour en centre de vacances du CCGPF/SNCF et/ou du C.A.S.I. LORRAINE dans l'exercice en cours

oui non ¹

- d'une participation du C.A.S.I. LORRAINE pour un séjour en établissement non CCGPF dans l'exercice en cours

oui non ¹

NE PAS COMPLÉTER
POUR LES
CENTRES OU ACCUEILS DE LOISIRS
SANS
HÉBERGEMENT

IMPORTANT : EXERCICE DE RÉFÉRENCE : du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

À, le

Certifié exact.
Signature du demandeur

MERCI DE FAIRE COMPLÉTER L'ATTESTATION CI-CONTRE
PAR L'ORGANISATEUR du séjour

ATTESTATION DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SÉJOUR

NOTA IMPORTANT

À REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR, DES LA REALISATION COMPLETE DU SEJOUR
ET ENCAISSEMENT DE LA SOMME DUE PAR LA FAMILLE

La demande doit parvenir au C.A.S.I. LORRAINE DANS UN DÉLAI MAXIMUM
DE DEUX MOIS SUIVANT LA FIN DE LA PÉRIODE DE SÉJOUR

Je soussigné

- Directeur ¹ De la maison familiale de vacances Du centre ou camp de vacances
 Du village de vacances Du centre ou accueil de loisirs sans hébergement
 Du gîte familial de vacances De la classe ou du séjour de découverte

Désignation et adresse complète du lieu de séjour

Organisé par

Ayant son siège à

Atteste que l'enfant

Envoyé dans mon établissement par M.

A séjourné du inclus, au inclus, soit jours.

Nombre de nuits pour les séjours hors Accueil de Loisirs sans hébergement nuits.

Et déclare être en possession :

OBLIGATOIRE



⇒ dans le cas d'un centre de vacances OU de loisirs sans hébergement

de l'accusé de réception n° délivré le
par le préfet du département de
(Arrêté du 19 MAI 1975) portant non opposition à l'ouverture dans l'année d'un centre de cette nature.



⇒ dans le cas d'un centre familial de vacances : maison, village ou gîte

de principe
de l'agrément ¹ provisoire n° accordé le
 définitif
par le ministère de
et paru au « Journal Officiel » n° du

FRAIS

➔ JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE FACTURE ORIGINALE ACQUITTÉE

(À compléter, quel que soit le type de séjour)

La totalité des frais de pension¹, y compris ceux de la nourriture (ou frais de location pour les gîtes) décomptés aux parents et entièrement versés par eux, s'élève, POUR L'ENFANT FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE, à Euros.

Elle a été calculée sur la base de Euros, par journée de séjour.

Cachet de l'établissement de séjour

À, le.....
Certifié exact
Signature du directeur

¹ Cocher la case correspondante

² Indiquer très exactement les frais de pension payés par les parents, à l'exclusion des autres frais (voyages, excursions, etc.), sans tenir compte de la participation éventuelle du C.A.S.I. Lorraine.

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE
AUX FRAIS DE SÉJOUR D'UNE FAMILLE**

(Couple avec ou sans enfant, célibataire) - (1 demande par famille)

➔ Séjour dans les établissements "**Sélections**" du **CCGPF** en FRANCE uniquement
(Voir catalogues du CCGPF)

LISTE DES PARTICIPANTS AU SÉJOUR FAMILIAL - "SELECTIONS" CCGPF		
NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
LIEU DE SÉJOUR :		
DATE DE SÉJOUR :		

IMPORTANT : périodes de référence : vacances d'ÉTÉ de l'année 2021 (des deux dernières semaines de JUIN aux deux premières semaines de SEPTEMBRE) et vacances d'HIVER de l'année 2022.

À, le
Certifié exact
Signature du demandeur

**ATTESTATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SÉJOUR
"Sélections" DU CCGPF**

À remplir dès la réalisation complète du séjour et encaissement de la somme due par la famille.
La demande doit parvenir au C.A.S.I. LORRAINE **DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE DEUX MOIS
SUIVANT LA FIN DE LA PÉRIODE DE SÉJOUR**

Je soussigné

Directeur ² De la maison familiale Autres
 Du village de vacances
 Du gîte de vacances

Désignation et adresse complète du lieu de séjour

Atteste que M. Mme

A (ont) séjourné du inclus, au inclus, soit jours.

FRAIS DE SÉJOUR : ➔ joindre obligatoirement une facture acquittée du CCGPF.

Cachet de l'établissement de séjour

À, le.....
Certifié exact
Signature du directeur

² Cocher la case correspondante